



**HAL**  
open science

## Recensements et géographie

Denise Pumain, Yves Guermond

► **To cite this version:**

Denise Pumain, Yves Guermond. Recensements et géographie. Espace Géographique, 2000, 29 (1), pp.1. hal-01760646

**HAL Id: hal-01760646**

**<https://hal.science/hal-01760646>**

Submitted on 6 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Recensements et géographie

M. Yves Guermond, Mme Denise Pumain

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Guermond Yves, Pumain Denise. Recensements et géographie. In: Espace géographique, tome 29, n°1, 2000. p. 1;

[https://www.persee.fr/doc/spgeo\\_0046-2497\\_2000\\_num\\_29\\_1\\_1951](https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_2000_num_29_1_1951)

---

Fichier pdf généré le 02/04/2018

# Recensements et géographie

Denise Pumain, Yves Guermond

La difficulté d'accès aux données spatialisées des recensements est doublement d'actualité, à cause du dépouillement en cours du recensement de 1999, et par suite de la modification du système français de recensement à partir de 2002. Pour mieux situer le débat, on a ajouté aux articles traitant du cas français des textes sur quelques autres pays, qui mettent en évidence la diversité des situations nationales.

La controverse est rendue plus complexe, dans les discussions avec l'INSEE et avec la CNIL, en France, par le débat, soulevé notamment par les sociologues, sur les « types d'utilisateurs ». Certains estiment en effet que « les chercheurs » pourraient avoir un statut particulier leur donnant droit à des données de recensement interdites au « grand public ». Cela pose tout de suite le problème de l'« identification » du chercheur. D'autres refusent de se laisser enfermer dans ce débat et affirment que le chercheur n'est pas un être à part, et que tous les contribuables ont droit au même accès à l'information, qu'il s'agisse par exemple des chercheurs indépendants ou des représentants du milieu associatif.

Ce débat pourrait aussi s'orienter vers les types de données. Les données élémentaires des recensements sont des données non sensibles, qui n'offrent aucun caractère de confidentialité, surtout lorsqu'elles ne sont pas nominatives : l'âge, le sexe, la CSP par grandes catégories, le nombre de pièces du logement, etc. Cette discussion n'a jamais été abordée entre l'INSEE et la CNIL. Il faudrait l'aborder.

La disponibilité de ces données au niveau de l'îlot, qui est l'échelon de collecte le plus fin pour les communes urbaines, est une nécessité pour la plupart des travaux géographiques sur des aires métropolitaines ; non pas tant, comme on nous le fait souvent prétendre à tort, pour assurer une validité géographique meilleure que celle des îlots IRIS-2000<sup>®</sup> ou des quartiers, mais parce que les recherches d'analyse spatiale supposent, soit la création de groupements d'îlots spécifiques

(*buffers*), pour déterminer par exemple la population localisée à proximité des arrêts de bus, soit la confrontation avec des données collectées selon d'autres découpages de l'espace, par exemple les résultats électoraux par bureau de vote.

Par rapport aux autres sciences sociales, les travaux géographiques les plus élémentaires sont pénalisés par leurs coûts excessifs du fait qu'au prix des données s'ajoute nécessairement celui du fond de carte qui permet de les représenter. Ce problème est illustré par la production de données au niveau de quartiers « fixes » (tout au moins pour 1990 et 1999) de 2000 habitants, dits « IRIS-2000<sup>®</sup> ». La cartographie géoréférencée de ces quartiers arbitraires IRIS-2000<sup>®</sup>, qui est évidemment indispensable pour tout travail d'analyse géographique, est fournie par l'INSEE et l'IGN au prix de six francs le quartier (soit 120000 F pour les 20 000 quartiers IRIS-2000<sup>®</sup> des agglomérations françaises). Les discussions en cours avec l'INSEE pour faciliter aux chercheurs l'accès aux données se déroulent actuellement sans la participation de l'IGN...

En outre, dans les procédures envisagées pour les recensements futurs, il est prévu un Répertoire informatisé des logements (RIL), qui constitue un énorme progrès géographique. Tous les logements, individuels et collectifs, habités et non habités, seront localisés sur un plan géoréférencé à l'emplacement de la porte d'entrée (numéro postal). Ce RIL servira de base de sondage, puisque les sondages remplaceront le recensement généralisé. On pourrait imaginer que ce RIL soit disponible et enrichi de toutes les données « non confidentielles » des « fiches de logements » : date de construction, nombre de pièces, superficie, éléments de confort... Pour le moment, aucune garantie n'est donnée sur ce point.

Enfin, une dernière question est celle de l'accessibilité des données : pourquoi ne pas mettre sur le site Internet de l'INSEE les données non confidentielles selon les communes et les quartiers IRIS-2000<sup>®</sup> ?